N° 75 — 1882 | CXVII^me ANNEE | Samedi 24 Juin

CONSEIL D'ÉTAT DE NEUCHATEL

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS

Paraissant le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 7»—
expéd franco par la poste « 8»20
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau « 4»—
par la poste, franco « 5»—
Pour 3 mois, la feuille prise au bureau « 2»25
Pour 3 mois, par la poste, franco « 2»80
Abonnements pris par la poste, 20 c. en sus.
Union postale, pour un an, fr. 15»50
« « pour six mois, « 8»50

MM. HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle, Zurich, Hambourg, etc., la maison Rodolphe MOSSE, Zurich, Vienne, Berlin, etc., reçoivent pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger, ainsi que MM. G.-L. DAUBE et C^e, à Zurich, Francfort s/M., Paris, etc., plus spécialement chargés des annonces provenant de la France et de la Belgique.

PRIX DES ANNONCES remises à temps
De 1 à 3 lignes 50 c. De 4 à 7, 75 c. De 8 lignes et plus, 10 c. la ligne ordinaire ou son espace, 7 c. la répétition. Lignes avec lettres noires ainsi que lignes des annonces tardives encore admises, 5 c. de plus. Réclames 20 c. la lig. Avis mort. fr. 1»50 à 2. Annonces non-cant. 15 c. la 1re fois et 10 ensuite. Pour mettre: s'adresser au bureau 50 c. Adresses données par écrit 10 c. — Dans la règle les annonces se paient d'avance ou par remboursement, et doivent être remises la veille de la publication, avant onze heures.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JUIN 1882.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrades. Moyenne du jour	Minim.	Maxim	Baromètre en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT Direction.	Force.	ÉTAT du ciel.	REMARQUES
21	+ 16,5	+ 11,2	+ 22,6	721,0	0,1	O	faib.	nuag.	
22	+ 18,6	+ 8,4	+ 24,9	718,6	0,3	N	»	»	

LIMNIM. en centimètr.	TEMPER. du lac.
429,33	
429,33	

CHAUMONT

Jours du mois.	TEMPERATURE en degrés centigrades. Moyenne du jour.	Minim	Maxim	Baromètre en milli Moyenne du jour.	Eau tombé.	VENT DOMINANT Direction	Force.	ÉTAT du ciel.	REMARQUES
21	+ 12,6	+ 8,0	+ 16,6	668,7		SO	faib.	couv.	
22	+ 15,7	+ 9,8	+ 20,2	666,8		var.	»	nuag.	

L'extrait de la Feuille officielle se trouve à la première page du Supplément.

Publications municipales

Dimanche 25 juin 1882, tir à balles au Crêt du Plan, de 6 heures du matin à midi. *Direction de police.*

IMMEUBLES A VENDRE

Vente d'immeuble

Dans une localité du Vignoble, on offre à vendre de gré à gré une maison d'habitation comprenant trois logements avec jardin attenant.

Cet immeuble, par sa situation et sa distribution intérieure, pourrait être avantageusement utilisé comme café-restaurant ou fabrique d'horlogerie.

Pour renseignements et traiter, s'adresser au citoyen Edouard Redard, agent d'affaires, à Colombier.

VENTES PAR VOIE D'ENCHERES

On vendra par voie d'enchères publiques **samedi 1er juillet, dès 3 h. après-midi, Sentier de l'Ecluse: un fourneau portatif catelles bleues, un dit catelles vertes, un dit avec angles en fer, à coke,** et des catelles vernies jaune, brun et bleu.

Neuchâtel, le 20 juin 1882.

Greffe de paix.

On vendra par voie d'enchères publiques **samedi 1er juillet, dès 4 h. après-midi**, à l'Ecluse, maison Egli, les meubles suivants: 1 lit noyer à deux places, 1 commode en noyer, 1 table de nuit noyer, une marbre; 1 toilette anglaise, 1 glace, 1 canapé damas brun, 1 table ronde noyer et 4 chaises placets en jonc.

Neuchâtel, le 20 juin 1882.

Greffe de paix.

On vendra par voie d'enchères publiques, **vendredi 30 juin, dès 2 h. après-midi, à Tivoli, Cité Bonhomme, n° 3, 1 cheval noir âgé de 8 ans, 1 char à pont à 4 roues, un tombereau à 4 roues, le train de derrière d'un autre tombereau.**

Neuchâtel, le 20 juin 1882.

Greffe de paix.

Les enchères de meubles annoncées pour le 23 mai dernier, maison Bourquin-Nerdenet, rue du Seyon, n'ayant pu avoir lieu ce jour-là, une journée de vente a été fixée au **mercredi 28 juin, à 9 heures du matin.**

Ces meubles, qui sont neufs, consistent principalement dans les suivants:

6 fauteuils, 24 chaises Louis XV, 10 chaises cannées, 2 bureaux, 2 tables portefeuille, 2 chauffeuses, 3 tabourets, 7 tables, rondes et carrées, 5 tables de nuit, 5 canapés, 1 chaise longue, 3 bois de fauteuils, 6 bois de canapés, 2 commodes en noyer, etc.; — du crin, laine, plume, tapis, couvertures damas, reps, coutil, toile, cretonne et d'autres fournitures; 1 calèche à 6 places.

Neuchâtel, le 20 juin 1882.

Greffe de paix.

ANNONCES DE VENTE

Tir cantonal

Chez Louis OULEVEY, tapissier,

Croix-du-Marché 1, Neuchâtel.

Drapeaux en tout genre, flammes, draperies pour fenêtres et balcons, remplaçant avantageusement le décor en verdure.

Prix très modérés.

A vendre, faute d'emploi, un buffet de cuisine, un lit complet à deux personnes, une table, des chaises et un potager à pétrole. S'adresser rue du Pommier 3.

A vendre de suite un petit potager. S'adresser rue St-Honoré 14, au second.

A vendre d'occasion un bateau plat. S'adr. rue de l'Ancien Hôtel de Ville, n° 1, au 4me.

A vendre, faute d'emploi, une capote d'officier d'infanterie et une tunique de cadet. S'adresser à M. Porret, tailleur, rue du Bassin 6.

PRESSOIRS A VIN

Manège et battoir à blé à vis sans fin, **pompe d'arrosage, pompe à vapeur** (pulsomètre), **machine à vapeur** de 4 à 6 chevaux, **rape à fruits, etc.,** provenant de l'usine de la Coulouvrenière à Genève en **liquidation. Prix avantageux.** S'adresser pour visiter ou pour traiter à **F. Engler,** Glacis de Rive 5, **Genève.** (H-5498-X)

A vendre 1 lit complet, en fer, à 2 personnes, un bois de lit à une personne, avec sommier à ressort et matelas, tables, garde-robe à deux portes, lavabo et un pupitre. Rue du Seyon 4, au second.

Magasin agricole L. SCHWAB

RUE DES EPANCHEURS 5

Fromage d'Emmenthal 1re qualité, pour dessert.

Bois à vendre

A vendre de gré à gré, dans la forêt de La Dame sur Villiers:

142 stères de sapin,
99 » de hêtre,
29 » de rondins de sapin,
30 » » de hêtre,
275 fagots.

Adresser les offres à M. Alph. Wavre, notaire, à Neuchâtel.

A VENDRE

Salle de vente, Faubourg du Lac 21

Excellente carabine Martini, avec son fourreau en cuir, arme garantie, 20 écussons des cantons suisses. — Eau de cerises garantie pure.

A vendre deux chiens de chasse courants, pure race. S'adr. à Henri Vassaux, chasseur, à Cudrefin.

A LA VILLE DE PARIS

près de l'hôtel du Faucon, Neuchâtel

Grand choix de vêtements légers pour la saison d'été.

Vêtements complets, en coutil, depuis fr. 10»—
Vestons alpaga et mandarine, » 5»—
» coutil, » 4»50

Pommade Galopeau

Guérison certaine des cors aux pieds, durillons, œils de perdrix, et verrues aux pieds et aux mains. Fr. 1 le flacon. S'adr. H. Cornu, magasin de chaussures, rue du Commerce 9, à Genève. Expédition contre la valeur en timbres-poste.

A remettre

Un joli et bon magasin de chaussures au centre des affaires; bonne clientèle pour le détail et le mi-gros; affaire assurée. S'adr. à M. Jaillet, rue du Commerce 7, à Genève.

TOURBE NOIRE

des Marais d'Anet, petite et grande.

Comme les années passées, se faire inscrire pour être bien servi pendant la bonne saison, chez D. Hirschy-Droz, Industrie 12, ou au magasin Benesch, pelletier, rue de l'Hôpital.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

de Neuchâtel, rue St-Honoré

Cafés fins et ordinaires, à bas prix.
Riz, macaronis, vermicelles, **1er choix.**
Bougies de table, piano et voiture.
Mercerie, laines, cotons.
Gants, bas, chaussettes.
Thé, chocolat, cacao.
Biscuits de Chablis, **Biscômes.**
Grand choix de « tablettes ».
Dépôt de **plantes** et **bouquets.**

La débitante, V^e E. FALCY.

RESTAURANT DU CONCERT

PRIX DES VINS

Neuchâtel blanc, en perce, 70 cent. le litre.

Neuchâtel blanc, bouché, 80 cent. la bouteille.

Neuchâtel rouge, bouché, fr. 1 la bouteille.

Tous les jours, bondelles rôties et en salade.

Tous les mercredis et samedis tripes, et tous les lundis gâteau au fromage.

Cortège historique

Le magasin de passementeries Michel sera très bien pourvu en galons, tresses, dentelles, franges or et argent, pour cette fête.

A vendre une bonne jument Normande alezane, 5 ans, 1^m60, très sage. S'adresser à M. Paul Ducommun, à Travers. — A la même adresse, on demande un domestique sachant soigner les chevaux et entretenir un jardin. Preuves de capacité et de moralité sont exigées.

A l'occasion de la St-Jean

le soussigné offre à vendre une quantité de caisses d'emballage de toutes dimensions, pour déménagements. Feuilles de maïs pour lits, en balles et au détail, avec rabais par balle entière de 40 à 50 kilos.

Le même achète toute espèce de futailles d'Allemagne, de France et du pays, ainsi que tonneaux d'épicerie, pétrole et autres, bombonnes vides, etc., aux prix les plus avantageux.

L. PILLET,
rue du Neubourg 26, Neuchâtel.

Assortiment complet de

PAPIERS A FLEURS

chez HENRIOD et BICKEL

PLACE DU PORT 6.

Gros et détail

Voiture neuve, à deux bancs, légère, solidement construite et à un prix avantageux. Pour la voir, s'adresser chez M. Reinhardt, peintre, à côté du Temple neuf, et pour les conditions, à M. Sperlé, atelier de charron, rue du Coq-d'Inde (ancienne cour Marval).

COSTUMES D'ENFANTS

Encore un joli choix de petites robes depuis 3 fr., et habillements pour garçons, chez M^lle Didon, rue du Seyon 28.

A vendre, pour être enlevées de suite, des bouteilles à 17 francs et des chopines à 15 francs le cent, provenant d'une verrerie suisse; elles sont rendues franco domicile.

F. GILLARDET,
Prébarreau, faubourg de l'Ecluse.

Le même rappelle qu'il achète tous les jours à son domicile: vieux métaux, os, chiffons, maculature, etc. Les tournées en ville sont continuées comme précédemment. — Il offre à vendre deux charrettes à deux roues, en bon état, un potager et d'autres articles.

Pour la suite des annonces de vente voir le Supplément.

ON DEMANDE A ACHETER

168 On désire acheter un jeune chien mouton entièrement brun. S'adresser au bureau d'avis.

On demande à acheter d'occasion un petit coffre-fort. S'adr. case postale 245, en ville.

A LOUER

A louer, pour séjour d'été, à Plancemont sur Couvet, 4 ou 6 chambres, cuisine, cave et dépendances, avec jouissance d'un piano. S'adr. pour renseignements à Mme Matthey-Doret, rue des Halles 9, Neuchâtel.

On offre à louer une grande chambre indépendante non meublée, à une ou deux personnes tranquilles. S'adr. rue de l'Hôpital 15, au 2me étage, derrière.

A louer pour Noël 1882:

1° Un appartement composé de 5 pièces, avec cuisine, mansarde, galetas et cave. 2° Un appartement de 3 pièces avec cuisine, galetas et cave. Ces deux appartements, qui n'en forment actuellement qu'un seul, pourront être loués ensemble ou séparément. S'adr. à M. Arnold Henry, à Cortaillod.

169 **A louer** de suite, si on le désire, à des personnes tranquilles, deux ou trois **chambres très jolies** et très bien exposées, avec cuisine, cave et galetas. S'adr. au bureau d'avis.

A louer de suite un petit logement rue des Poteaux 6. S'y adresser ou à Auguste Junod, poste municipal.

A louer une chambre avec la pension rue des Epancheurs 5.

A louer, à partir de St-Jean 1882, l'appartement au 3me étage, Evole 13, composé de 6 chambres et dépendances. Prix fr. 1300 par an. Eau et gaz. S'adresser étude Jacottet et Roulet, Terreaux 7.

A louer pour la St-Jean prochaine un logement de cinq pièces et dépendances; belle vue, eau. S'adresser à M. Clerc, Cité de l'Ouest 4.

A remettre pour le 1er juillet un petit logement à Fahys 27.

A louer, rue de l'Industrie 25, au second, une chambre meublée.

157 A louer de suite un grand local de magasin, disponible jusqu'au 15 septembre et situé au centre de la ville. S'adresser au bureau de cette feuille.

Séjour de montagne

Aux Grands-Champs, mont de Couvet, à demi-heure du village, on offre à louer, dès à présent et pour toute la saison, un logement de maître, grand, réparé à neuf, avec 6 chambres, cuisine, dépendances, couvert devant la maison. Ce logement est attenant à la ferme, mais entièrement distinct et séparé. Il est meublé, fourni de linge de lit et de table, de vaisselle et de tout ce qu'il faut pour tenir un ménage de 10 à 12 personnes. Espaces vastes, beaux ombrages, forêt voisine, eau de source fraîche et abondante. S'adresser à M. F. Jacottet, ancien pasteur et professeur, Faubourg des Parcs 2, Neuchâtel.

A louer un appartement de deux chambres, cuisine, cave et galetas. S'adresser faubourg des Parcs 45.

A louer pour la St-Jean un logement bien exposé, composé de 4 chambres, situé vis-à-vis du collège des jeunes filles. S'adr. Boine 3.

A louer une chambre meublée, Evole 1, 2me à droite.

A louer de suite, à la Coudre, un logement composé de deux chambres, cuisine, cave et galetas. S'adr. à M. Hermann Duscher, au dit lieu.

A louer à quelques minutes de la ville, chambres meublées, avec pension. Jouissance d'un jardin bien ombragé. S'adr. au bureau. 163

A louer une chambre non meublée. Ecluse 31, au 1er.

149 **A louer de suite, aux environs du faubourg, une petite maison.** S'adr. au bureau de la feuille.

A la même adresse, deux chambres jouissant d'un jardin.

A louer pour St-Jean une jolie chambre indépendante, meublée ou non. S'adresser à M. Monnard, Parcs 4.

Pour le 1er juillet, à un monsieur tranquille, une chambre meublée, agréable, Evole 1, au 1er.

A louer une chambre non meublée. Ecluse 22, 3me étage.

Pour de suite, une chambre meublée, au 1er étage. Rue des Poteaux 8.

A louer de suite au Plan sur Neuchâtel un logement de 5 pièces. Le bureau de cette feuille indiquera. 166

Pour le 1er juillet, un logement d'une chambre, cuisine et chambre haute. S'adresser à Rodolphe Wütrich, rue Fleury 16.

A louer de suite, à **Fenin**, un appartement jouissant d'une belle vue, composé de trois chambres, cuisine, cave, bûcher, chambre de domestique; en outre, usage d'ustensiles de cuisine, vaisselle et meubles de ménage, et jouissance d'une tonnelle dans le verger. Pour renseignements, s'adr. à M. Berthoud, libraire.

Pour Noël prochain, on serait disposé à changer l'entrée et la devanture du magasin de librairie, rue du Seyon, vis-à-vis de la pharmacie Dardel. Pour louer et pour connaître les conditions, s'adr. rue du Trésor 11, 2e étage.

Chambre meublée et place pour deux coucheurs. Evole 33.

A partager une chambre à 2 lits, avec pension. Ruelle Dublé 3, au 3me.

A louer, pour de suite ou pour Noël, un bel appartement de 6 pièces et dépendances, avec eau et gaz. S'adresser entre 4 et 5 heures, Evole 17, au premier.

150 Pour la St-Jean, à une demoiselle, une belle chambre mansarde, meublée ou non, située au centre de la ville. S'adr. au bureau.

A louer une chambre et une mansarde meublées. Rue Purry 6, au second.

Pour le 24 juin, à louer le 4me étage de la maison Breithaupt, Grand'rue, n° 13, comprenant trois chambres, cuisine avec eau, cave et dépendances. S'adr. pour visiter ce logement chez M. Breithaupt fils, au 2me étage même maison, et pour traiter à M. A.-L. Jacot, agent d'affaires, Faubourg de l'Hôpital 40.

A louer pour Saint-Jean un appartement de 5 chambres et dépendances, 1er étage, rue Purry 6. S'y adresser.

Jolie mansarde disponible de suite. Oratoire 3.

ON DEMANDE A LOUER

143 **On demande à louer pour Noël ou plus tôt, au centre de la ville, un local pouvant être utilisé comme magasin, si possible avec logement ou atelier. S'adresser au bureau d'avis.**

OFFRES DE SERVICES

167 Une brave et honnête jeune fille désire se placer comme bonne, dans une honorable famille, ou pour tout faire dans un petit ménage. S'adr. au bureau de la feuille.

Une fille de 16 ans, désirant apprendre le français, cherche à se placer comme volontaire dans une bonne famille de la Suisse française. Elle sait bien coudre et tricoter et pourrait se rendre très utile dans le ménage. S'adresser à Mme Simon, dépôt de poste, à Worblaufen près Berne.

Une jeune fille allemande, connaissant bien le service et ayant de bons certificats, désirerait se placer comme femme de chambre ou bonne. S'adresser Industrie 24, au 1er.

Une jeune fille de 19 ans, ayant de bonnes recommandations et sachant bien travailler à l'aiguille, aimerait trouver une place comme bonne d'enfants ou femme de chambre. S'adresser à Mme Guinand, Evole 1, au 3me.

A placer de suite: sept honnêtes filles de l'Emmenthal, qui savent faire un ménage ordinaire. Pour renseignements, s'adresser à Mme Staub, Ecluse 5, Neuchâtel.

Une bonne cuisinière, d'un certain âge, demande une place pour le 1er juillet. S'adr. magasin agricole, Epancheurs 5.

Des filles qui savent faire un bon ordinaire et connaissent les travaux du ménage cherchent à se placer pour de suite. A la même adresse, un bon portier demande un emploi immédiat. S'adresser à Mme Meier, rue de Flandres 7.

On cherche à placer dans une honorable famille de la Suisse française une brave et honnête jeune fille de la ville de Berne, pour s'aider dans le ménage ou soigner des enfants. On n'exige point de gage moyennant qu'elle soit bien traitée et qu'elle puisse apprendre le français. S'adr. chez M. J. Assfalg, sellier, rue du Bassin, Neuchâtel.

Une cuisinière, cordon bleu, désire se placer au plus vite. S'adr. Terreaux 10.

Une dame désire apprendre la cuisine dans un hôtel réputé de la Suisse romande, si possible à Neuchâtel ou dans les environs. Adresser les offres, en indiquant les conditions, à l'agence de publicité **Haasenstein et Vogler, à Zurich**, sous chiffre H. 2549 c. Z.

Une fille âgée de 25 ans cherche une place pour tout faire dans un ménage; entrée de suite. S'adr. à Louise Koch, chez Paul-L. Perret, à Serroue sur Corcelles.

Une brave fille allemande, pourvue de certificats, demande à se placer comme bonne d'enfants ou pour aider au ménage. S'adr. à Mme Friedli, à Valangin.

152 Une jeune Zurichoise de 19 ans cherche une place de bonne d'enfants. Elle aimerait avoir l'occasion de parler français et se contenterait d'un très petit salaire. S'adresser **le matin** rue de l'Orangerie 8, 2me étage.

CONDITIONS OFFERTES

Dans une famille honorable du canton de Berne, une jeune fille pourrait se placer avantageusement pour apprendre l'allemand et la cuisine. Adresser les lettres case 166, Neuchâtel.

On demande une bonne cuisinière pour un hôtel. S'adresser à l'Hôtel de ville de Boudry.

161 On demande un bon cocher. S'adresser au bureau d'avis.

On demande pour une personne souffrante, au midi de la France, une femme de chambre bien au fait de son service, de toute moralité et d'un bon caractère, sachant coudre et ayant une bonne santé. S'adr. à Mme Paul Coulon, Corcelles près Neuchâtel.

144 On cherche, pour le 1er juillet, une fille forte et robuste, pour faire le service de femme de chambre. Adresser les offres sous les initiales V. S. n° 15, au bureau de la feuille.

PLACES OFFERTES OU DEMANDÉES

On cherche un très bon jardinier, célibataire et si possible dispensé du service militaire. Adresser les offres aux initiales **P. M. 333, Colombier.**

133 **DEMANDE DE PLACE**

Une personne ayant plus de 20 ans désire se placer comme demoiselle de magasin, ou femme de chambre. Elle réunit toutes les qualités que l'on peut exiger, et peut présenter des certificats et recommandations. S'adr. au bureau d'avis.

Attention

La Société générale des monteurs de boîtes d'or de Besançon, rue Mayet, demande présentement de bons ouvriers pour or et argent; ils seront rétribués au prix du tarif actuellement en vigueur à Besançon.

164 On demande un jeune homme ayant une bonne écriture. Rétribution immédiate suivant les aptitudes. S'adr. au bureau de la feuille qui indiquera.

Un jeune homme de 17 ans, de bonne famille, désirerait se placer dans un magasin ou dans un café, avec occasion d'apprendre le français. Il n'exige pas d'appointements; bonnes références. Entrée de suite. S'adr. chez M. Burky, tailleur, rue de la Treille 4.

APPRENTISSAGES

Un jeune homme ayant terminé ses classes pourrait entrer dès juillet prochain, dans l'étude de S.-T. Porret, notaire, à Neuchâtel.

Un jeune homme intelligent peut entrer de suite comme apprenti chez H. Quinche, relieur, rue du Coq-d'Inde 20.

Un jeune homme ayant suivi les écoles secondaires pourrait entrer de suite comme élève architecte au bureau de la Société Technique en ville.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

On a perdu, mercredi 21 courant, dans le train de 7 h. 37 du soir, de Neuchâtel à St-Blaise, un

PORTE-MONNAIE

contenant une certaine somme or et argent. Le rapporter contre récompense chez M. Frédéric Jeanhenry, à Marin.

Le jeune homme de 18 à 20 ans, qui m'a acheté, il y a 3 semaines, une feuille de fer-blanc, et m'a emprunté une cisaille sous le nom de Colomb, est prié de me la rapporter de suite.

5 francs de récompense à qui me fera retrouver cet objet.

On m'a aussi emprunté sous un faux nom un bain de siège.

10 francs à qui me le fera retrouver.

Rob. JAHN, ferblantier,
rue de la Place d'Armes.

162 La personne chez qui il a été déposé ou oublié, lundi 5 courant, un pardessus et un parapluie, est priée d'en informer le bureau de cette feuille qui indiquera. Récompense promise.

AVIS DIVERS

RÉUNION DE LA TOURNE

La réunion religieuse de la Tourne aura lieu, Dieu voulant, le mercredi 5 juillet, à 9 heures du matin. Tous les amis du règne de Dieu y sont cordialement invités.

On chantera les Hymnes du Croyant.

Mme VANEY-PRINCE, courtepointière, se recommande pour le remontage de matelas à domicile ou à la maison et pour tous les ouvrages concernant son état. S'adresser Ecluse 45, **maison Schänzli.**

Séjour d'été

Une famille de Ballaigues, tranquille et peu nombreuse, recevrait à sa table, simple mais bonne, quelques personnes comme pensionnaires pendant la saison. Prix modéré. S'adr. aux initiales E. F., poste restante Ballaigues sur Orbe (Jura vaudois).

Un certain nombre d'**ouvrières sachant coudre** trouveraient de l'ouvrage en s'adressant chez MM. Roulet frères.

Un enfant ou une personne âgée trouverait une pension avec soins de famille pour l'été ou plus longtemps, chez Mme veuve de Lucien Béguin, Grattes sur Rochefort.

Mise au concours

La Municipalité de Valangin met au concours tous les travaux et les fournitures nécessaires pour l'établissement d'une fontaine. Messieurs les entrepreneurs peuvent prendre connaissance du cahier des charges qui est déposé chez M. Const. Tissot, président du Conseil municipal, lequel recevra les soumissions jusqu'au 10 juillet.

Valangin, le 21 juin 1882.

Le Conseil municipal.

Changement de domicile

Mme TREYVAUD, blanchisseuse, a transféré son domicile rue du Temple-Neuf, n° 24.

VAUQUILLE

Dimanche 25 juin, au restaurant du Verger, à Cornaux. **Valeur fr. 163.**

DANSE PUBLIQUE dimanche de la St-Jean, le 25 juin, à la Croix blanche, métairie LORDEL, au-dessus d'Enges.

SOCIÉTÉ SUISSE

POUR

l'assurance du mobilier contre l'incendie.

A l'occasion des déménagements de St-Jean, le soussigné rappelle à MM. les assurés que tout changement de domicile doit être annoncé à l'agence dans la huitaine.

L'agent principal,
Rod. SCHINZ.

Compagnie des Mousquetaires

DE NEUCHATEL

En vue du prochain tir cantonal, le Comité fait appel à tous les tireurs et amis du tir qui voudraient se faire recevoir membres de la Compagnie et les prie de bien vouloir s'inscrire chez son président, M. **H.-E. Henriod, commandant,** Place du Port.

Lundi 26 courant, à 8 heures du soir, **assemblée générale au café des Alpes, 1er étage ;** les membres de la Compagnie sont convoqués **par devoir.**

BRASSERIE REBER

Ancien jardin botanique
au Bas du Mail

DIMANCHE 25 JUIN 1882,

GRAND CONCERT

donné par la

Fanfare militaire de la ville.

CAFÉ SCHMIDT, Ecluse.

Samedi 24 juin 1882, à 8 heures du soir,

Séance de prestidigitation

par M. Ch. GACON. — Entrée libre.

La Banque d'épargne de Colombier

reçoit les dépôts d'argent au taux d'intérêts ci-après :

Remboursables à un an 4 ½ %.
Remboursables à vue 4 %.

S'adresser :

A **Colombier**, au siège de la Société,
à **Cormondrèche**, chez M. William Dubois,
à **Cortaillod**, chez M. H.-L. Perrin,
à **Boudry**, chez M. Ad. Tétaz,
à **St-Aubin**, chez M. H. Pointet.

Avis aux tireurs !

Le soussigné se recommande pour tous les ouvrages de son métier, tels que : fabrication de carabines vetterli et martini, transformation des vieilles carabines, ajustage des canons neufs et autres ouvrages. Garantie.

Se recommande,

Gottl. STUCKI, armurier, à Fribourg,
ancien ouvrier chez J. Brechbuhl,
à Thoune.

TOMBOLA

DE LA

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE

La liste des numéros sortis à la tombola de la Société Fribourgeoise, du 18 courant, est déposée chez M. Lesegretain, café Français, où les porteurs de billets peuvent en prendre connaissance.

Les lots peuvent être retiré, d'ici au 30 juin chez M. Reber, rue de la Treille 7, 2me étage. Passé cette date, les lots non retirés restent la propriété de la Société.

ON OFFRE

10,000 francs sur première hypothèque. S'adr. sous chiffre O-2-N, à l'agence de publicité **Orell Füssli et Ce**, à **Neuchâtel**.

SAGE-FEMME

DE 1re CLASSE

Mme DRIVET-DURET

Soins des maladies des Dames. Accouchements. Discrétion. On reçoit des pensionnaires.

Prix modérés

Genève 8, Rue des Alpes, 8, Genève

CORTÈGE HISTORIQUE

Le Comité d'exécution du cortège historique prie les personnes qui désirent en faire partie de se faire inscrire le plus tôt possible.

PROGRAMME :

1. Lacustres.
2. Helvètes.
3. Romains.
4. Croisés.
5. Engins de guerre.
6. Musique.
7. Reine Berthe.
8. Archers.
9. Comtes de Neuchâtel.
10. Armourins et pages.
11. Canons de Neuveville.
12. Hallebardiers.
13. Mousquetaires.
14. Fusiliers.
15. M. de Béville ou Henri de Longueville.
16. Tambours et musique.
17. Milices à perruque.
18. Bataillon Berthier (Canaris).
19. Tambours et sapeurs.
20. Milices et carabiniers de 1830.
21. Canons du Landeron.
22. Musique.
23. Cadets.
24. Infanterie actuelle.
25. Guides.

Eventuellement : corps de métiers divers, femmes du Crêt-Vaillant et autres.

Les groupes 3, 7, 15 et 21 ne seront formés que s'ils peuvent l'être aux frais des figurants ou de quelques donataires généreux, comme cela a lieu pour le groupe 9. Il en est de même du groupe 5 qui ne pourrait être complété qu'au moyen de subventions spéciales.

S'adresser personnellement, pour renseignements et inscriptions, Galerie Léopold-Robert, tous les jours, de 10 heures à midi, ou par correspondance à MM. Diacon, avocat, rue de la Serre 3, Paul Reuter, négociant, Faubourg, ou G. Ritter, ingénieur, à Neuchâtel.

Le Comité d'exécution se recommande instamment au public pour une participation active qui lui permette de monter cette œuvre de manière à faire honneur à notre pays.

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE CONTRE LA GRÊLE

L'excédant de la recette au 15 juin 1882, comparativement à l'année précédente, dépasse : **Fr. 33,000.**

Nous engageons à nouveau MM. les agriculteurs et vignerons à profiter le plus possible de notre institut national. (H-2551-Z)

Zurich, le 17 juin 1882. **La Direction.**

Pour tous renseignements et s'assurer s'adresser aux agents soussignés.

MM. Emile L'Eplattenier, à St-Blaise ; Paul Ruedin, à Cressier ; Charles-François Wasserfallen, au Landeron ; C.-A. Descombes, à Lignières.

BAINS DE SCHWEFELBERG

Sur les pentes de l'Ochsen (canton de Berne)

Altitude : 1394 mètres (4646 pieds).

Ouverture le 15 juin.

Air vivifiant des hautes montagnes, sources sulfureuses, douches, bains, cures de lait.

Les eaux en sont très efficaces contre les maladies suivantes : faiblesse générale, maux de nerfs, insomnies, maladies de poitrine de différentes sortes (sans fièvre), — **embarras gastriques** (maigreur, obésité), — **scrofules, — digestions difficiles** (en particulier, maux d'estomac et constipation).

Médecin des bains : Dr FURI.

On peut se rendre à Schwefelberg, soit par le Gurnigel, soit par Schwarzenbourg. La diligence qui y conduit part de Berne à 6 heures du matin et à 3 ½ heures de l'après-midi. Les bagages ne peuvent y être transportés que par la route de Schwarzenbourg. (H-1264-Y)

Le propriétaire : **U. ZBINDEN.**

Teintures, nettoyages, dégraissages

Alphonse WITTNAUER

TEINTURIER

au Prébarreau, NEUCHATEL,

lave et blanchit tous les vendredis les couvertures en laine, coton et flanelles en général. (Désinfection). Les robes toile, satinette, Pompadour, sont remises à neuf tous les samedis. Teinture en noir tous les lundis. Pour deuil en 24 heures.

Lavage chimique à sec.

Robes de soie, velours, gants de peau, etc.

Les tapis de chambre, de table, les châles, les crêpes de Chine sont lavés dans le plus bref délai, les couleurs les plus délicates étant conservées. Les étoffes de meubles, damas, velours d'Utrecht sont reteintes à neuf. Les habits d'homme sont lavés et teints sans les défaire.

Moire, satine, calendre et apprête les tissus de tout genre.

Dépôt sous le Cercle national ouvert les mardis et samedis, jusqu'à midi, et les jeudis jusqu'à 5 heures.

Le Comité du cortège historique fait appel aux hommes qui pourraient figurer au cortège dans la tenue de 1864, infanterie et carabiniers ; ces derniers avec le chapeau à plumes. S'inscrire chez M. Max Diacon, avocat, à Neuchâtel.

Ouverture des bains de Worben

Dimanche 4 juin 1882.

Cet établissement, avec source d'eau minérale, peut être recommandé très particulièrement. Chaque jour à 1 heure, départ de l'omnibus de la station de Brugg. Prix modérés et service consciencieux.

Se recommande,

Jean WALTHER, aubergiste,
à Brugg.

Aux Neuchâtelois

domiciliés à Corcelles, Cormondrèche, Peseux et Auvernier.

La réunion annuelle de la Société cantonale d'Histoire devant avoir lieu en juillet, à Corcelles, une exposition consistant essentiellement en objets anciens, présentant quelque intérêt sous le rapport historique ou artistique, sera à cette occasion organisée dans le Collége de Corcelles.

Les personnes dévouées et disposées à seconder le Comité nommé à cet effet, en offrant, pour cette exposition, quelque objet propre à y figurer, sont priées de bien vouloir en prévenir M. Marthe à Cormondrèche, lequel s'empressera de s'entendre avec elles à ce sujet.

Un jeune homme de la ville, possédant une belle écriture et ayant été précédemment employé dans une étude de notaire et dans un greffe, désirerait occuper ses moments de loisir. On est prié de s'adresser sous les initiales C. A. G., poste restante, Neuchâtel.

Vauquille

sur l'emplacement du tir à Peseux, le dimanche 25 juin, après-midi.

Veuve Moulet exposera aux **grosses quilles une valeur de 130 fr.** en prix de de différentes natures. — Les amateurs sont cordialement invités.

Elle annonce en même temps à l'honorable public qu'elle se rendra tous les dimanches après-midi sur le dit emplacement et qu'elle s'efforcera d'avoir toujours de bonnes consommations.

Une bonne musique contribuera à embellir ces petites fêtes champêtres.

En cas de mauvais temps, la vauquille sera renvoyée de huit jours.

Le soussigné informe sa clientèle et le public en général que son atelier est transféré de la rue des Terreaux à la rue du Château 5, au rez-de-chaussée.

Par la même occasion il se recommande pour tout ouvrage concernant son métier ; prix très modérés.

J. DOMINICI, cordonnier-bottier.

Les Fifres et Tambours qui voudraient faire partie du cortège historique lors du Tir cantonal, sont priés de bien vouloir s'inscrire de suite auprès du soussigné, qui leur donnera les renseignements nécessaires.

Alph. WITTNAUER,
au Prébarreau.

VAUQUILLE

LE DIMANCHE 25 JUIN,
AU CRÊT DU PLAN

Valeur exposée en espèces et en nature fr. 150.

Le tenancier,
ÆGLER.

La municipalité d'Auvernier met au concours les travaux suivants à faire sur l'un de ses chemins tendant de la route cantonale à Cormondrèche :

1° Etablissement d'une bordure de canal sur une longueur d'environ 90m.

2° Repiquage du canal sur une longueur de 60m.

Les personnes disposées à entreprendre ces travaux peuvent s'adresser au secrétariat municipal qui leur fera connaître les conditions exigées pour ces travaux.

Les catholiques du district de Boudry sont convoqués en

Assemblée générale

pour le dimanche 25 juin, à 10 heures du matin, à l'issue de la messe, dans la salle du Collège de Colombier.

Le Comité
et J.-J. BERSET, curé.

Tous les livres de la bibliothèque publique doivent y être rapportés avant le 1er juillet.

Cercle des Travailleurs

MM. les sociétaires qui désirent participer **à la course à Interlaken le 2 juillet prochain,** peuvent s'inscrire dès maintenant auprès du tenancier.

Les listes seront irrévocablement closes le 28 courant, à 4 heures du soir, et devront l'être dès que le chiffre de **600** *participants sera atteint.*

Le Comité.

Changement de domicile

D. ODINI-FREI a transporté son domicile **rue des Moulins, n° 23.**

Comme par le passé, Mme Odini achète et vend des meubles et habillements neufs et usagés.

Se recommande au public.

Tir cantonal neuchâtelois

Un certain nombre d'actions de garantie étant encore disponibles, les personnes qui n'ont pas été trouvées à domicile et qui désirent en souscrire peuvent s'adresser au caissier du tir, M. Paul Gretillat, bureau du Crédit foncier.

Le Comité des finances.

Mise à ban

Mlle Julie de Bosset fait mettre à ban son domaine des Planes, à Chaumont, joûtant de vent M. F. de Perregaux, de bise M. D.-H. Matthey, de joran MM. F. Colomb dit Delay et Alex. Perrin et d'ubère MM. Al. Perrin et J. Berger. — En conséquence toute personne qui se permettra de fouler le dit domaine ou d'y passer soit à pied, soit avec chars ou attelages, sera poursuivie à l'amende conformément à la loi.

Publication permise, Neuchâtel le 16 juin 1882.

Le juge de paix,
ANDRIÉ.

---

155 On demande à emprunter de suite fr. 5000, **contre garantie**. Déposer les offres sous pli cacheté au bureau de la feuille, sous les initiales A. P.

BATEAUX A VAPEUR

DIMANCHE 25 JUIN 1882

PROMENADE
A MORAT

Départ de Neuchâtel à 1 h. 30 soir.
Départ de Morat à 6 h. — soir.

Pour le détail voir les affiches spéciales.

MORGINS-LES-BAINS

Valais (Suisse), 7 heures de Genève, alt. 1411 m. Ses eaux ferrugineuses, son climat alpestre, ses sapins font de cette station, **s'ouvrant le 15 juin,** la plus propre à l'enrichissement du sang, à la fortification des organes.

Postes-télégraphes. Cultes. Médecin. Envoi gratis de propectus. (H-4414-X)

S'adresser à la direction.

MM. les Membres du **Cercle des Travailleurs** sont priés d'assister à l'enterrement de leur collègue, Monsieur

J.-Auguste QUAIN, maître tailleur,

décédé le 25 juin, dans sa 61me année.

Le départ du convoi funèbre aura lieu dimanche 25 courant, à deux heures après midi.

Domicile mortuaire : Rue du Seyon 11.

Les amis et connaissances de Mademoiselle Quain sont informés du décès de son cher père,

Monsieur J.-A. QUAIN,

décédé le 22 juin, à 1 heure du matin, dans sa 61me année, après une longue et cruelle maladie; ils sont priés d'assister au convoi funèbre qui aura lieu dimanche 25 juin, à 2 heures du soir.

Domicile mortuaire : Seyon 11.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire-part.

On ne reçoit pas.

Madame Elie Le Coultre, Monsieur et Madame Jules Le Coultre, Monsieur Henri Le Coultre et Mademoiselle Marie Le Coultre font part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Elie LE COULTRE,

leur mari, père et beau-père, décédé à Genève le 21 juin, à l'âge de 66 ans.

Les familles Petitmaître et Jeanjaquet-Petitmaître ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'elles viennent de faire en la personne de Monsieur

Paul PETITMAITRE, avocat et notaire,

que Dieu a retiré à Lui aujourd'hui, 23 juin, dans sa 37me année, après une courte maladie.

Esaie XL, 8.

L'ensevelissement aura lieu dimanche, 25 juin, à midi et demi.

Domicile mortuaire : Rue du Bassin 14.

On ne reçoit pas.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages.

Louis-Ernest Renaud dit Louis, essayeur-juré, Loclois, et Louise-Cécile Dubois, tous deux dom. au Locle.

Joseph-Léonz Umbricht, typographe, Argovien, dom. à Neuchâtel, et Anna-Maria Daniels, dom. à Zurich.

Charles-Edouard Kopp, chimiste, Français, dom. à Maromme, et Berthe Rappeport, dom. à Paris.

Naissances.

15. Charles-Frédéric, à Jämes Brun et à Caroline-Alphonsine née Kiehnle, Français.

15. John-Arthur, à Charles-Arthur Dumont et à Emma née Matthey-Claudet, Neuchâtelois.

16. Jean-Charles-Edmond, à Jean-Ulysse Boillot et à Mathilde-Fanny Robert-Tissot, de Neuchâtel.

17. Jeanne-Henriette, à Jean-Henri Juvet et à Maria-Magdalena Affolter née Schürch, de Buttes.

17. Un enfant du sexe masculin, premier-né, à François-Camille Launaz, et à Julie Adelaïde née Ruedin, Valaisan.

17. Charles-Camille, second-né, aux mêmes.

19. Paul, à Edouard Prébandier et à Marie-Louise née Nyffenegger, d'Enges.

22. Robert-Edmond, à François-Edmond Schorpp et à Maria-Bertha née Girard, de Neuchâtel.

22. Constance-Antoinette, à Frédéric-Louis Matthey et à Constance-Antoinette née Delay, Neuchâtelois.

Décès.

15. Rosine-Durig née Streit, environ 60 a., épouse de Benédict Durig, Bernois

17. Marguerite Chofflon, 18 j., fille de François-Albin Chofflon et de Louise-Madelaine née Simonet, Fribourgeois.

17. Françoise-Marguerite Burgat née Cand, 59 a., 4 m., 9 j., épouse de Auguste Burgat, de Montalchez.

18. Sophie-Frédérique de Meuron née d'Osterwald, 82 a., 10 m., 9 j.. veuve de Pierre-François de Meuron, de Neuchâtel.

19. Un enfant du sexe masculin, âgé de 3 j.. à François-Camille Launaz et à Julie-Adelaïde née Ruedin, Valaisan.

19. Jules-Louis Cusin, 26 j., fils de Arnold-Henri Cusin et de Marianne-Louise Wenger née Christen, Vaudois.

23. Jacques-Auguste Quain, 61 1/2 a., veuf de Marie-Anne Cressier, de Neuchâtel.

Cortège historique

Le tir cantonal approche. Afin de donner à cette fête nationale un cachet particulier, le Comité d'organisation a décidé la formation d'un cortège historique.

Neuchâtel n'a pas l'intention de rivaliser avec Berne, mais avec l'aide de la population tout entière nous espérons arriver à quelque chose.

Retracer les grandes lignes de l'histoire du pays, faire vivantes aux yeux les périodes par lesquelles nos pères ont passé, tel est le but principal.

Donner à la ville elle-même, à tous ceux qui ne sont pas tireurs, une ou deux journées de plaisir, de réjouissance générale, c'est aussi notre désir.

Le programme, qu'on trouvera dans ce même numéro, est beau, il est en partie rempli, il nous faut de l'aide, du dévouement, pour une entreprise où chacun peut apporter son obole, et faire profiter sa famille de la fête.

Aussi tous ceux qui, en quelque mesure que ce soit, se sentent disposés à prendre part à ce festival historique, sont priés de s'inscrire dans les bureaux de tabacs et cigares de Neuchâtel, ainsi que dans toutes les librairies.

Les frais qu'entraîne un essai de ce genre sont considérables, aussi le Comité a-t-il fait déposer des listes de souscriptions dans tous les hôtels, restaurants et cafés de la ville, de Saint-Blaise, Marin, Corcelles, Auvernier, Colombier et Boudry.

C'est une invitation générale adressée aux Neuchâtelois et à tous nos confédérés, de venir nombreux au tir cantonal et d'assister à ce premier cortège historique du pays de Neuchâtel.

Communiqué.

GUIDE sur le chemin de fer du Saint-Gothard et sur les lignes accessoires, par M. Koch de Berneck. — Zurich, César Schmidt, libraire-éditeur. — Fr. 1»80.

Ce petit volume, d'une centaine de pages et d'un format commode, est destiné à rendre pour les pays que traverse la ligne du Gothard les mêmes services que les Guides classiques de Bædecker, Berlepsch, etc. La lecture n'en est pas récréative, et peut-être y a-t-il seulement trop de détails et de remarques historiques. Mais enfin, l'auteur a voulu être complet et dire son mot sur tout ce qui mérite d'être vu. Quelques planches, une petite carte du Gothard et un plan de Milan ornent le Guide.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE. — On mande de Paris, au sujet des affaires d'Egypte, que toutes les puissances ayant maintenu les instructions de leurs ambassadeurs respectifs pour la conférence du 22, cette réunion n'est pas considérée comme douteuse.

Les avis de Berlin disent que M. de Bismarck, répondant aux dernières observations de l'ambassadeur turc, a déclaré qu'il ne considérait pas qu'il y eût lieu d'ajourner la conférence.

M. Hodge, secrétaire du contrôle européen en Egypte, s'est suicidé dans un accès de fièvre chaude.

— La France et l'Angleterre ont donné à leurs ambassadeurs des instructions tendant à déterminer comme bases de la conférence le rétablissement des droits respectifs du khédive et du sultan, le respect des firmans et des engagements internationaux. Tout sujet étranger aux affaires d'Egypte sera exclu des délibérations.

— Le Sénat a rejeté le projet de loi sur la libre importation du salé étranger, considérant les garanties offertes par le projet comme insuffisantes.

— On a reçu la nouvelle officielle du massacre de la mission scientifique du Dr Crevaux, dans le territoire des Indiens Tobas, dépendant de la Bolivie, Amérique du Sud. Le Dr Crevaux avait attiré l'attention par plusieurs explorations hardies dans les Guyanes et la Colombie. Sa petite troupe aurait été entièrement massacrée, après avoir fait une vaillante défense; on n'a pas encore d'autres détails.

ANGLETERRE. — La Chambre des Communes a adopté un amendement étendant à l'Angleterre le droit d'expulser les étrangers dangereux pour la paix publique.

Une escadre anglaise, composée de 9 vapeurs, sous les ordres du duc d'Edimbourg, a passé en vue des côtes d'Espagne; sa destination n'est pas connue.

— De même qu'en Irlande, de grandes précautions sont prises à Plymouth et à Portsmouth; on craint que les fenians n'organisent des émeutes. Le nombre des patrouilles et des factionnaires a été doublé.

ALLEMAGNE. — Le *Standard* dit que le prince Bismarck et le comte Kalnoky assisteraient à une entrevue des empereurs d'Allemagne et d'Autriche, cet été.

— On n'a guère de détails encore sur l'arrestation du maître pilote Mailling, du port de Kiel. Mailling avait déjà rempli une mission de l'amirauté allemande à Saint-Pétersbourg. Ce sont ses dépenses excessives qui ont éveillé les soupçons. On assure qu'il aurait reçu du gouvernement russe une somme de 150,000 roubles. Mailling lui aurait livré le plan des fortifications des côtes nord, l'ensemble des signaux de guerre, ainsi que d'importants documents sur les torpilles et mines sous-marines.

RUSSIE. — Un refuge de nihilistes a été découvert à Wassilistrow. La police a arrêté neuf nihilistes, et a saisi une grande quantité de dynamite, la correspondance et des plans du Kremlin. A la suite de cette découverte, il a été opéré quarante arrestations, parmi lesquelles des militaires et des personnages haut placés.

D'autres perquisitions ont amené la découverte d'un second refuge de nihilistes où plusieurs personnes ont été également arrêtées.

EGYPTE. — Le sultan a exprimé à Dervisch pacha sa satisfaction et l'a prié d'engager Arabi pacha à venir à Stamboul avant la première séance de la conférence. On croit qu'Arabi a refusé.

Le *Standard* dit que si la France et l'Angleterre intervenaient en Egypte, Arabi ferait sauter le canal de Suez et couperait le railway. S'il était vaincu, il se retirerait dans le désert.

La conférence s'est réunie jeudi 22; elle s'est bornée à échanger les pleins-pouvoirs.

ETATS-UNIS. — Vendredi dernier a éclaté aux Etats-Unis une cyclone d'une violence extrême. On évalue à dix millions de francs le chiffre des dégâts occasionnés dans les Etats de l'Ouest. A Kansas, un collège de jeunes filles a été détruit, et quatre pensionnaires tuées. Il y a eu beaucoup de morts. Le cyclone couvrait un espace de 10 lieues en longueur et d'environ 1 kilomètre en largeur.

NOUVELLES SUISSES

Conseil national. — La discussion sur les élections tessinoises continue. M. Magatti, député conservateur contesté, a démissionné. La votation aura lieu lundi à 3 heures.

Courses de Genève. — La première journée des courses, mercredi 21, favorisée par un très beau temps, a eu un grand succès.

On a évalué à plus de 4000 le nombre des spectateurs qui avaient pris place dans l'enceinte des courses, et près de 200 voitures se trouvaient serrées sur cinq ou six rangs devant les tribunes.

Les tribunes très bien garnies, présentaient un aspect fort gai. Dans le champ de course comme dans l'enceinte du pesage il régnait une grande animation. Deux artistes se tenaient prêts à prendre des photographies instantanées des chevaux.

La deuxième journée, jeudi, n'a pas été moins favorisée ni moins brillante.

NEUCHATEL

VOTATION. — Nous rappelons aux électeurs de Neuchâtel-Serrières que le Bureau électoral siégera pour Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, aujourd'hui 24 courant, jusqu'à 8 heures du soir, et dimanche 25 courant, de 7 heures du matin à 4 heures du soir.

Pour Serrières, à la Maison d'école, samedi, de 5 à 8 heures du soir. Dimanche, de 7 heures du matin à 4 heures du soir.

— La Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel aura sa réunion générale annuelle à Corcelles, lundi 10 juillet prochain. Le programme de la fête est fixé comme suit:

I. Réception et collation au Collège.
II. Séance générale, à 9 1/2 heures au Temple, avec l'ordre du jour suivant:
1° Réception de nouveaux membres;
2° Fixation du lieu de réunion en 1883;
3° Nomination du bureau pr 1882-83;
4° Discours du président;
5° Communications et rapports divers.
III. Banquet à midi et demi.
IV. Promenade à Chantemerle.

CULTES DU DIMANCHE 25 JUIN 1882.

ÉGLISE NATIONALE

8 h. Catéchisme au Temple du Bas.
9 3/4 h. 1er culte à la Collégiale.
10 3/4 h. 2e culte à la Chapelle des Terreaux.
3 h 3me Culte au Temple du Bas.

Deutsche reformirte Gemeinde.

9 Uhr. Untere Kirche, Predigt.
11 Uhr. Terreauschule: Kinderlehre.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

8 h. du matin. Catéchisme aux Terreaux.
10 3/4 h. Culte avec prédication au Temple du Bas.
8 h. du soir. Culte avec méditation aux Terreaux.

Chapelle de l'Ermitage.

9 1/2 h. mat. Culte avec prédication
8 h. du soir. Culte avec méditation.

Tous les mercredis soir, à 8 h., études bibliques. à la Chapelle de la Place d'Armes.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE *Place d'Armes* :
Dimanche : Matin 10 h. Soir 8 h.
Samedi 8 h., réunion de prières.

HEURES du départ et de l'arrivée des TRAINS

à la gare de Neuchâtel (1),
dès le 1er juin 1882.

SUISSE ROMANDE		SUISSE ALLEMANDE	
Départs	Arrivées	Départs	Arrivées
5 h. —	7 h. 36	5 h. 45	6 h. 48
7 h. 05	10 h. 50	7 h. 45	10 h. 25
†11 h. 21	†3 h. 22	9 h. —	†11 h. 13
11 h. 30	5 h. 40	11 h. 13	†12 h. 05
4 h. 05	7 h. 15	1 h. 50	2 h. 28
7 h. 50	9 h. 55	†3 h. 28	3 h. 47
		4 h. 50	†5 h. 07
		7 h. 37	7 h. 37
		†8 h. 45	10 h. 52

† Ce signe indique des trains qui ne s'arrêtent pas à toutes les stations. Voir le tableau complet du service de la ligne.

VAL-DE-TRAVERS		JURA	
Départs	Arrivées	Départs	Arrivées
5 h. 28	7 h. 27	[5] 5 h. 05	7 h. —
8 h. 23	[5] 8 h. 43	8 h. 03	11 h. —
11 h. 05	2 h. 50	12 h. 15	3 h. 19
[1] 12 h. 12	6 h. 42	4 h. 03	7 h. 32
[2] 5 h. 14	[4] 8 h. 38	8 h. 50	[6] 10 h. 45
8 h. 14	10 h. 42		

[1] Train rapide pour Paris.
[2] Train direct pour Paris.
[3] Train direct parti de Paris la veille à 7 h. 40 du soir.
[4] Train rapide parti de Paris à 8 h. 55 du matin.
[5] Ce train n'existe que le dimanche et le lundi.
[6] Ce train n'existe que le samedi et le dimanche.

1) Modifié ensuite des changements introduits par le Jura-Berne.

Sommaire du Supplément:

Extrait de la Feuille officielle. — Annonces de vente. — Bulletin commercial. — Marché de Neuchâtel du 22 juin. — Feuilleton: Le petit boiteux.

Extrait de la Feuille officielle

— Faillite de la société de commerce Charles-Henri Grosclaude et fils, dont le siége est à Fleurier, et celle des deux chefs de la dite société, les citoyens Ch.-Henri Grosclaude, père, époux de Henriette née Calame, et Louis Grosclaude, fils, époux de Elisa née Jequier; tous deux négociants en horlogerie, domiciliés à Fleurier. Inscriptions au greffe du tribunal civil à Môtiers-Travers, jusqu'au samedi 22 juillet, à 11 heures du matin. Intervention devant le tribunal de la faillite, à l'hôtel de ville de Môtiers, le vendredi 28 juillet, à 8 heures du matin.

— Bénéfice d'inventaire de François-Ulysse Jequier, en son vivant juge de paix, époux de dame Louise-Henriette née Gaille, domicilié à Fleurier, où il est décédé le 30 avril 1882. Inscriptions au greffe de la justice de paix à Môtiers, jusqu'au 10 juillet, à 4 heures du soir. Liquidation devant le juge, à l'hôtel de ville de Môtiers, le 17 juillet, dès les 2 heures du soir.

— Le citoyen Henri-Frédéric-Christian Dœse, précédemment maître d'hôtel à Auvernier, dont la faillite a été prononcée le 15 décembre 1880, ayant obtenu un concordat de ses créanciers, en demandera l'homologation au tribunal d'arrondissement, qui siégera à l'hôtel de ville de Boudry, le jeudi 29 juin 1882, à 4 heures du soir. En conséquence, les intéressés qui voudraient opposer à l'homologation de ce concordat devront se présenter devant le dit tribunal aux jour et heure ci-dessus indiqués, pour formuler leurs moyens d'opposition.

— Bénéfice d'inventaire de dame veuve Julie Borel née Delachaux, veuve de Victor-Aldin Borel, domiciliée à Couvet, où elle est décédée le 1er mai dernier. Inscriptions au greffe de la justice de paix de Môtiers, jusqu'au 7 juillet, à 4 heures du soir. Liquidation devant le juge, à l'hôtel de ville de Môtiers, le 8 juillet, dès les 2 heures du soir.

— Bénéfice d'inventaire de César Landry, rentier, célibataire, domicilié aux Bayards, où il est décédé le 29 avril dernier. Inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix des Verrières, jusqu'au 10 juillet, à 6 heures du soir. Liquidation devant le juge, à la maison de ville des Verrières, le 12 juillet, dès les 2 heures du soir.

— Bénéfice d'inventaire de L.-Alexandre Rossel, époux de dame Augustine née Favre, journalier, quand vivait domicilié à Enges, décédé à Neuchâtel le 21 juillet 1877. Inscriptions au greffe de paix du Landeron, jusqu'au samedi 8 juillet, à 5 heures du soir. Liquidation devant le juge, à l'hôtel de ville du Landeron, jusqu'au samedi 8 juillet, dès les 9 heures du matin.

— Bénéfice d'inventaire de Jean-Frédéric Dardel, ancien notaire, à Neuchâtel, veuf de Julie-Françoise née Jacot, décédé à Neuchâtel le 5 mai 1880. Inscriptions au greffe de paix de Neuchâtel, jusqu'au vendredi 14 juillet, à 5 heures du soir. Liquidation devant le juge de paix de Neuchâtel, à l'hôtel de ville de ce lieu, le lundi 17 juillet, à 9 heures du matin.

ANNONCES DE VENTE

Attention!

Le soussigné prévient l'honorable public de Neuchâtel et des environs, qu'il reprend pour son compte la suite du **Magasin agricole, place du Port**, et vu la démolition de la maison où le dit magasin est actuellement, celui-ci sera transféré rue du Château 6.

Vente en gros et en détail de charbon de foyard et sapin, tourbe, briquettes et bois en cercles.

Comme du passé, on recevra les commandes pour le chantier Brunner-Koller, à la Gare.

Se recommande,

L. TURIN.

Magasin A. MARET

A vendre un solde de chaussures défraîchies, depuis fr. 1 la paire.

La librairie SANDOZ offre à vendre: 1° Les années suivantes de la **Bibliothèque universelle et Revue suisse,** au prix de fr. 10 l'année: — 1869, 1870, 1874, 1875, 1876, 1878, 1879, 1881. — 2° Les années 1876, 1878 et 1879 de la **Revue chrétienne**, au prix de fr. 5.

Toutes ces années ont été lues, mais sont encore en parfait état.

On trouvera en outre à la même librairie des journaux sortis de circulation, tels que: London News 1880, Illustrirte Zeitung 1880, Revue politique et littéraire 1879 et 1880, Revue des deux mondes 1879, Revue britannique 1880, à des prix ne dépassant pas fr. 15.

NEUCHATEL
TIR CANTONAL

Drapeaux en tout genre, confectionnés, en vente chez

Georges ZANONI, rue de l'Hôpital 19

On se charge de la confection des drapeaux cantonaux et étrangers.

Tir cantonal

Lances pour drapeaux en plusieurs genres.

Rob. JAHN,
rue de la Place d'Armes.

Demandez partout les

Boissons hygiéniques, rafraîchissantes et digestives à 1 centime le litre

COCO DE CALABRE ET CERISETTE

brevetés S. G. D. G.

Six médailles et un Diplôme d'honneur

Coco de Calabre rouge, la boîte pour 100 litres de boisson . . . . Fr. **1»25**
» blanc, » 100 » . . . . » **1»—**
Cerisette, la boîte pour 100 litres de boisson . . . . . » **1»25**

Fréd. CALAME, droguiste à Genève, rue des Allemands, 23

Agent général pour la **Suisse, l'Italie, l'Autriche-Hongrie** et **l'Orient.**

NB. — Pour recevoir une boîte par la poste, prière d'envoyer le montant en timbres-poste en ajoutant 10 cent. pour le port.

BITTER DENNLER
INTERLAKEN

Premières médailles à toutes les expositions.

De tous les Bitters ou Amers fabriqués jusqu'à ce jour, le **Bitter Dennler** est le seul qui, par ses qualités essentiellement stomachiques, dues à sa composition à base de plantes des hautes Alpes, ait conquis la confiance du public et celle, bien plus précieuse, du médecin.

Le seul qui soit devenu le remède indispensable à toute personne souffrant de l'estomac.

Le seul qui puisse légitimement devenir la boisson préférée de tout amateur désirant calmer sa soif par une boisson agréable.

Le seul enfin qui, contrairement aux autres liquides employés jusqu'à ce jour, exerce une influence des plus salutaires sur tout l'organisme humain.

Le **Bitter Dennler** s'est particulièrement trouvé efficace dans les cas suivants:

1° Perturbations dans l'estomac, provenant de refroidissements ou indigestions.
2° Manque d'appétit et dégoût des aliments.
3° Digestion difficile, entraînant des douleurs et pesanteurs dans l'estomac après le repas, des aigreurs, etc.
4° Affections abdominales et disposition aux hémorroïdes.
5° Pauvreté de sang, anémie.
6° Migraines.

Des personnes délicates qui croyaient que l'usage d'un remède alcoolique leur était absolument interdit, ont obtenu des résultats les plus surprenants en se servant du **Bitter Dennler** à petites doses, par cuillerées ou même par gouttes et mêlé avec de l'eau ou sur du sucre.

Le **Bitter Dennler** se recommande de lui-même aux Hôtels, Cafés et Brasseries; ses qualités digestives, après l'usage de la bière, sont des plus remarquables: pris avant le repas avec ou sans eau, il constitue un apéritif sans rival.

Dépôts à Neuchâtel: Chez MM. Henri Schelling, Henri Gacond et dans les pharmacies Bauler, Bourgeois et Jordan.

1865. Extraits de malt du Dr Wander. **1865.**

Extrait de malt contre la **coqueluche** — nouveau remède presque toujours infaillible et dont l'efficacité a été prouvée par de nombreuses expériences.

Extrait de malt à la **diastase** avec **pepsine** pour faciliter la digestion.

Se trouvent dans presque toutes les pharmacies de la Suisse.

4 FEUILLETON

LE PETIT BOITEUX

NOUVELLE

A cette époque, c'est-à-dire en 1855, Charles avait dix-sept ans et Paul en avait dix.

— Je serai, si vous le voulez bien, dit-il à M. Héloin, le précepteur de votre fils. Peut-être pourrai-je m'acquitter ainsi d'une partie de la dette que j'ai contractée envers vous.

— Alors fixe toi-même ton traitement.

Charles rougit:

— Oh! monsieur, vous voulez donc que je sois véritablement un étranger dans votre maison?

— Pourquoi donc parles-tu de dette?

Ce mot lui ferma la bouche. Il resta au château dans les mêmes conditions qu'auparavant.

IV

Les années s'écoulèrent. Paul grandit à son tour. Ce n'était point une mauvaise nature; mais comme Charles l'obligeait à travailler, il cherchait à se soustraire le plus souvent possible à sa surveillance. Pierre l'y aidait. Peu à peu, cédant sans doute aux suggestions de cet épais conseiller qui n'avait jamais pu, on le sait, s'accoutumer à l'intrusion du petit Vosgien, Paul en vint à peu près à détester son précepteur. Très durement parfois il lui faisait sentir l'infériorité, l'étrangeté même de sa position au château; il essayait de le blesser par des allusions au métier de ses parents. Charles supportait tout silencieusement; il n'en disait rien à ses bienfaiteurs; mais craignant que ce silence ne fût mal interprété et que l'enfant enhardi n'allât plus loin, il profita de la mise à la retraite du père Bruno pour demander à le remplacer. On comprend que cette demande fût favorablement accueillie. Une fois en possession de sa nomination, il annonça à M. Héloin qu'il ne lui était plus possible d'habiter le château.

— Je serai tout près de vous, ajouta-t-il, et à votre premier appel j'accourrai.

La résolution du jeune homme surprit et peina beaucoup ceux qui l'avaient considéré si longtemps comme un des membres de leur famille; mais malgré leur insistance ils ne parvinrent pas à l'en dissuader. Il alla donc s'installer dans le logement de l'ancien instituteur, et prétextant que ses nouveaux devoirs absorbaient tout son temps, il ne se rendit plus au château que quand il y fut mandé très expressément. Il n'en consacrait pas moins deux ou trois heures par jour à l'éducation de Paul; mais celui-ci venait chercher à l'école les leçons du maître au lieu de les recevoir au château.

La véritable cause du départ de Charles resta-t-elle un mystère pour M. et Mme Héloin? C'est improbable. La vieille Claudine avait son franc parler; elle n'avait pas manqué de leur toucher quelques mots des sentiments de Paul pour son précepteur, mais ils n'en firent rien voir, reconnaissant peut-être que le parti auquel s'était arrêté le jeune homme était le plus sage.

Paul, d'ailleurs, n'était point sans avoir de réelles qualités. Franc, loyal, courageux jusqu'à la témérité, très affectueux pour ses parents quoique indocile, il avait en lui, suivant l'expression de Charles lui-même: « l'étoffe d'un homme. » Chose à noter, dès que Charles eut quitté le château, ses relations avec le fils de ses bienfaiteurs devinrent moins difficiles. Sans lui témoigner plus d'amitié, Paul lui épargnait ses petites épigrammes; il faisait même de visibles efforts pour ne pas prononcer certains mots qui eussent pu froisser l'amour-propre de son maître. Ainsi un jour que, dans une leçon de géographie, il s'était servi de cette expression: « nomade, » il s'arrêta tout à coup et rougit extrêmement.

Charles en fut tout heureux.

— Enfant, lui dit-il, croyez-vous que j'aie jamais eu la petitesse de me fâcher de vos malices? Non! si je m'en affligeais, ce n'était pas pour moi, mais pour vous-même, parce que ces moqueries sont l'indice d'un mauvais cœur, mais vous n'avez point mauvais cœur, je le vois aujourd'hui et j'en suis content.

Paul baissa la tête et ne répondit rien.

Dès les premiers jours de son installation à l'école des Bruyères, Charles n'avait pas laissé de sentir le poids de l'isolement. Bien que rien ne fût changé dans la cordialité de ses relations avec les hôtes du château, il n'en avait pas moins rompu avec des habitudes déjà longues, et cela lui était particulièrement pénible. Il en vint à songer à sa famille, à Elise surtout, sa sœur aînée, qui lui avait témoigné le plus d'affection. Il se décida à écrire dans les Vosges, aux préfets et aux procureurs de la région de l'Est. Il apprit ainsi que son père et sa mère étaient morts, le premier sur la grande route, où il avait été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante; la seconde, la mère, à l'hôpital de Besançon; quant à Elise, elle avait été servante dans une brasserie de Belfort, et on avait perdu sa trace.

Il voulut en avoir le cœur net. Aux vacances du mois d'août, il se mit en route et se rendit à Belfort. Là, il s'aboucha avec le propriétaire de la brasserie qu'on lui avait désignée, un bon Alsacien blond comme le blond Gambrinus, inventeur présumé de la bière, et rond comme une futaille.

— Elise, lui dit le brave homme! Oui!

GLACES DE PARIS

A vendre un solde de glaces à bas prix, chez Gustave Pœtzsch, rue Purry, n° 4.

Tourbe malaxée et ordinaire

de A. Schnider et Ce, à la Neuveville

Les personnes qui désirent faire leur provision dans de bonnes conditions, peuvent s'adresser dès ce jour au représentant de la Société, M. **Ch. Cellier**, Faubourg des Sablons 8, ou à son dépôt **Coq-d'Inde** 2, Neuchâtel.

Pour raisons de santé, à vendre un magasin d'aunage, mercerie et fournitures d'école, dont le fond, peu considérable dans ce moment, pourrait être augmenté. S'adr. à Mme V. Robert, à Cortaillod.

165 Faute d'emploi, à vendre une petite voiture de malade, toute neuve, très douce et légère. S'adr. au bureau d'avis.

A vendre, à bas prix, un grand cheval hors d'âge, très gras et fort, bon pour le trait. S'adr. pour le voir et pour le prix à l'écurie du Vaisseau.

Aux entrepreneurs

A bon compte, de la maçonnerie à enlever de suite. S'adr. ruelle Vaucher 4.

Pour repasseuses

On offre à vendre à bon compte un grand feuillet à repasser avec son pied, un pot à coke très peu usagé, 8 fers à repasser avec leurs plaques. S'adr. Boine, n° 7.

Entrepôt, Salle de vente,

Ecluse 18

4 grandes tables pour restaurant ou pension, lits, canapés, armoires, commodes, chaises, machines à coudre, etc.

Achat et échange de meubles en tous genres.

Jules RIESER, menuisier.

145 A vendre à bas prix, faute de place, une **banque**, un **feuillet** avec deux chevalets et une **poussette**. S'adresser au bureau d'avis.

Pâte pectorale J.-F. DESHUSSES

à VERSOIX près Genève.

Cette pâte pectorale, reconnue d'une grande efficacité pour combattre les toux, grippes, enrouements, catarrhes, etc., se vend à: Neuchâtel, chez M. Matthey, pharm.; Colombier, chez M. Chable, pharm. (H-8760-X)

Prix fr. 1 la boîte, 60 c. le demi-boîte.

---

c'est elle qui a fabriqué toutes ces corbeilles. Je me rappelle très bien. Elle s'est mariée avec un nommé Nusbaum, un Badois qui s'est établi à Thann comme marchand de chevaux.

Charles alla à Thann. Suivant la recommandation du brasseur, il s'adressa à un M. Hartmann, agent d'affaires, originaire de Belfort:

— Nusbaum, dit celui-ci! C'est un coquin, il a volé un certain nombre de maquignons et s'est sauvé en Allemagne laissant ici sa femme sans un sou vaillant.

— De sorte, fit le jeune homme avec un serrement de cœur, qu'elle est dans la misère?...

— Non pas. D'abord, elle n'a point d'enfant, ensuite, c'est une femme honnête, laborieuse et économe.

Charles respira.

— Où pourrais-je la voir?

— Ici même. Il est neuf heures. Elle ne va pas tarder à venir; elle aide ma femme à soigner les enfants et à faire le ménage. Si vous voulez bien attendre quelques minutes?...

(*A suivre*)

A LA HALLE
AUX
CHAUSSURES
RUE DU BASSIN 2, NEUCHATEL

Maison de confiance, défiant toute concurrence loyale

offre de rendre l'argent de tout achat qui n'aura pas été reconnu conforme à la qualité garantie par la maison.

Aperçu des prix:

Pour dames	FR. C.
Bottines chagrin, élastique, talons, depuis	4 20
» » » » bouts vernis,	4 75
» » » » doubles semelles,	5 75
» » » » » bouts vernis,	6 —
» » » » cousues,	7 70
» » » » cousues, 1er choix,	9 50
Bottes » à boutons, doubles semelles,	9 50
» » » 1er choix,	11 75
» chevreau, » cousus.	14 50
» » » talons Louis XV,	15 —
Bottines veau mat, bouts vernis, cousues à la main,	12 —
» » » trépointe, fines,	13 —
Souliers Richelieu, chagrin, cousus,	5 90
Souliers Richelieu, chagrins,	5 50
» » chevreau, » doubles semelles,	10 —
» » » glacé, cous., doub. semel.	10 50
Pantoufles chagrins, cousues,	2 25
» » talons, cousues, à nœuds,	5 50
Bottines lasting, cousues, à talons,	5 50
Pour hommes	
Bottines veau élastiques, depuis	7 50
» » » cousues,	11 50
» » » » à la main,	14 50
» chagrins, » » trépointe, fine,	16 —
Souliers Richelieu, chagrins,	6 50
» » » bouts anglais,	10 —
» » veau ciré	13 —
» forts, pour ouvriers,	9 50
Bottes fortes »	11 50

Plus de 1000 paires pantoufles pour dames, depuis 75 c., souliers, bottines pour enfants et fillettes, en tous genres. Choix complet dans tous les articles.

Prix fixes. --- Tous les articles sont marqués et étiquetés en chiffres connus.

C. BERNARD.

LIQUIDATION
au-dessous du prix de revient

Pendules et réveils.
Médaillons or plaqué et argent.
Bagues or plaqué et argent.
Alliances. Bagues anti-rhumatismales.
Chaînes de montres depuis 35 cent.
Broches or plaquées et fantaisies.
Montres depuis 15 fr.
Rhabillages en tous genres.

Magasin d'horlogerie et bijouterie

en face de la poste, Neuchâtel.

Au Grand Chapeau Rouge
Chapellerie GRAF

rue de l'Hôpital (sous l'hôtel du Faucon).

Choix considérable de chapeaux de paille en tous genres et de toutes qualités.

Chapeaux de feutre très légers (75 grammes) noirs et de couleurs. Formes nouvelles en chapeaux de soie.

Le magasin est fermé le dimanche.

Rue des Chavannes, n° 2. Toujours vente et achat de vieilles chaussures.

Pour cause de déménagement, divers poêles à vendre, rue de l'Orangerie 1.

A vendre, à un prix modéré, une table à coulisse, pour 20 personnes, et un secrétaire, le tout en noyer poli, chez Ochsner, ébéniste, sentier de l'Ecluse 6.

TOILE DE FIL SUISSE

MAGASIN SPÉCIAL
de
JACOB GUNTHER
rue du Concert 6, au 1er.

On y trouve toujours un bon assortiment en nappage, serviettes, toile de toilette, essuie-mains, toile pour chemises et draps de lit en grande largeur, etc., à des prix très bas.

ARNOLD-KOCH

rue de la Place d'Armes, Neuchâtel

prévient le public qu'il a toujours son dépôt de

potagers économiques

brûlant peu de combustible.

Le dépôt de l'eau du

RÉGÉNÉRATEUR

de Mme **CHOPARD** est transféré chez Mme *Lebet*, Place Purry, magasin de mercerie.

Cette eau, dont le succès est dû aux précieuses qualités de régénérer et fortifier les cheveux, arrête non seulement la chute mais les fait repousser lorsqu'on en fait un usage régulier; s'ils sont gris, leur rend couleur primitive.

Tondeuses à Gazon
L'Ardennaise
Système Philadelphia perfectionné

en vente chez
J.-R. GARRAUX et CLOTTU
23 Faubourg du Crêt, Neuchâtel

FABRIQUE DE MALLES

Malles à échantillons, américaines, de dames et ordinaires. Grand choix de valises, plusieurs malles d'occasion, propres, à prix réduit.

Réparations et échange. — 10 p. % au comptant, au-dessous des prix de toute fabrique.

Etalage tous les jeudis, Place Purry.

Atelier rue des Moulins 24, magasin rue du Seyon 11.

L. de Siebenthal.

A vendre une armoire en noyer, à deux portes, rue de la Raffinerie, n° 4, à l'entre-sol.

BULLETIN COMMERCIAL. — On lit dans le *Journal d'agriculture suisse* du 20 juin:

Céréales. — La situation des récoltes en terre est bonne. Les blés sont généralement beaux.

Les marchés présentent toujours le même calme et les changements dans les prix sont de peu d'importance. On paie pour les blés de 1re qualité de 32 à 33 fr. et pour les autres sortes de 30 à 32 fr. les 100 kilos.

Au marché de Rorschach du 10 juin, on cotait: Epeautre de 33»50 à 33 fr. 75. Blé de Hongrie de 30 à 32 fr. 50. Farines 50 fr. Avoine, 30 fr. le tout par 100 kilog.

Vins. — Des ventes se sont faites à Morges; on a payé 28, 34, 35, 37, 39 et 41 centimes suivant qualité.

Pour des 1880, on a payé 35 centimes et pour du même millésime provenant du canton de Genève, on a payé 30 centimes; tandis que les 1881 se payent 47 à 48 centimes par petites quantités.

Foins. — Les foins nouveaux se traitent à Lausanne de 4 à 4 fr. 50; à Genève on parle de 5 à 5»50 les 100 kilos.

— Foires du 25 juin au 1er juillet. — Grandson, le 26. — Saint-Ursane (Jura bernois), le 26. — Locle, le 27. — Rue (Fribourg), le 28.

Marché de Neuchâtel du 22 juin *1882*

	De fr.	à fr.
Pommes de terre, les 20 litres	1 20	1 30
Pommes,		
Noix,		
Choux, la tête,	10	15
Œufs, la douzaine	75	
Miel, la livre	1 50	
Beurre en mottes,	1 30	
Beurre en livres.	1 50	
Lard fumé, la livre	1 —	1 10
Lard non fumé, »	90	
Viande de bœuf, »	80	
Veau, »	85	95
Mouton, »	85	1 —
Fromage gras, la livre,	80	90
» demi gras »	70	
» maigre, »	55	60
Avoine, »	2 30	
Foin vieux le quintal	4 50	
Foin nouveau		
Paille, »	4 —	
Bœufs, sur pied, par kilo		
Vaches, » »		
Veaux, » »		
Moutons, » »		
Foyard, les 3 stères	36 —	38 —
Sapin, »	25 —	27 —
Tourbe, 3 mètres cubes,	17 —	